



DGA des Solidarités

ZZ-Direction de l'Enfance et de l'Action
Sociale.

ZZ-Accès aux droits

Affaire suivie par : Frédérique Chadel
Poste: 84 86

2018-CD-4-5785

RAPPORT AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Séance du vendredi 29 juin 2018

POLITIQUE C02 JEUNESSE

**CONVENTION AVEC LE CENTRE DE FORMATION DES
APPRENTIS "LES ÉCOLES DES ECO-ACTIVITÉS- INSTITUT
DE LA TRANSITION ENERGÉTIQUE, DU TERTIAIRE ET DE
L'ECO-CONSTRUCTION D'AUBERGENVILLE" (L'EA-ITEDEC)**

Code	C0202
Secteur	Insertion des jeunes
Programme	EA-ITEDEC plateau technique ferroviaire Aubergenville

Données financières	Investissement
Enveloppes de financement	CP sur EPI
Montant actualisé*	1 000 000,00
Montant déjà engagé	0,00
Montant disponible	1 000 000,00
Montant réservé pour ce rapport	1 000 000,00

**sous réserve du vote du budget supplémentaire.*

La délibération présentée à l'Assemblée départementale a pour objet de fixer le montant de la contribution départementale au financement de la construction d'un plateau de formation technique « ferroviaire » à Aubergenville. Ce projet ambitieux est porté par les Ecoles des Eco-Activités (L'EA) et doit permettre le déploiement d'une dynamique forte de développement local, économique et d'insertion professionnelle. Il doit favoriser la qualification et l'accès à l'emploi des Yvelinois en formant des techniciens compétents pour les grands chantiers ferroviaires d'Ile-de-France tel qu'EOLE et le Grand Paris.

La délibération proposée au vote de l'Assemblée départementale revêt un caractère stratégique pour le développement économique, l'emploi et la formation dans le Département des Yvelines et, au-delà, pour l'ensemble de la région Ile-de-France. Elle propose une participation à un investissement majeur en matière de formation dans les Yvelines : la construction d'un plateau technique ferroviaire à Aubergenville pour une contribution de 1 million d'euros. Ce plateau école, porté par L'EA (les écoles d'éco-activités), répond aux secteurs économiques les plus en demande de main d'œuvre qualifiée dans les années à venir en formant des techniciens des métiers du ferroviaire.

Cette dynamique d'investissement départementale s'inscrit dans des chantiers d'envergure de la région Ile-de-France : la construction d'EOLE et du Grand Paris. Elle permettra la formation continue et initiale, la pré-qualification et la qualification de futurs postulants aux métiers du rail, signalisation, caténaire et voie...

Ce plateau de formation n'a pas d'équivalent sur la région Ile-de-France puisque les formations proposées actuellement en France se situent toutes en dehors de la région alors même que les grands chantiers franciliens, notamment dans le nord du Département, représentent une occasion historique pour le Département de participer au développement d'un pôle de compétences complet quasi unique en France.

Le projet pédagogique développé avec cet équipement d'envergure sera à la pointe de la formation des salariés sur des secteurs en forte demande de main d'œuvre.

Il soutient une vision sur le long terme pour les Yvelines et permettra de déployer :

- Une politique de développement local forte dans le Nord des Yvelines grâce à des liens avec le tissu économique et avec les secteurs de formation du Département, en s'adressant notamment aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ;
- Une politique de développement économique rayonnant au-delà des frontières départementales, articulée avec les besoins des plus grandes entreprises du secteur ferroviaire;
- Une politique d'insertion forte des jeunes Yvelinois en recherche d'emploi ou des bénéficiaires du rSa. Cette action est déjà soutenue par le Département via Activit'Y.

Ce projet propose, grâce à son futur plateau technique, la formation de plus de 1 200 apprenants à horizon 2021, avec une montée en charge progressive des formations dès 2018. Les sessions 2017 attestent du besoin en la matière puisque L'EA propose des formations complémentaires à celles réalisées par d'autres centres davantage tournés sur les métiers de service.

C'est donc un projet ambitieux qui vous est proposé, par son rayonnement économique, et par sa politique d'insertion répondant aux besoins des plus grandes entreprises du ferroviaire et des travaux publics.

C'est pourquoi la délibération propose la participation du Département à hauteur de 35 % de l'investissement total pour la construction de cette plateforme ferroviaire. Le coût total de l'opération est estimé à près de 2,8 M€, la région Ile-de-France participant pour sa part également à hauteur d'un tiers de l'investissement. Le dernier tiers sera porté par une alliance de partenaires, dont L'EA-ITEDEC, la CCIR et les entreprises du secteur. Cet investissement est formalisé dans la convention jointe à la présente délibération.

Cet investissement permettra de structurer, sur la ligne même du tracé d'EOLE et près de son site de maintenance, un site comportant trois zones de formation distinctes concernant le :

- Le secteur « signalisation » ;
- Le secteur « caténaire » ;
- Le secteur « pose de voies ».

Cet investissement doit permettre d'alimenter les besoins en professionnels compétents des entreprises du bâtiment et travaux publics et du secteur ferroviaire jusqu'en 2030.

En conséquence, si ces propositions vous agréent, je vous prie de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :